

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **53 (1961)**

Heft 4

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

53^e année

Avril 1961

N° 4

La collaboration entre les employeurs et les travailleurs suisses

Par *F.-W. Bigler*, docteur ès sciences

Transformations fondamentales

Les oppositions inhérentes aux rapports entre employeurs et travailleurs sont apparues de plus en plus nettement, surtout vers le milieu du XIX^e siècle, avec les progrès de l'industrialisation. Au début de l'évolution industrielle, les travailleurs se trouvaient, comme on le sait, dans une situation peu enviable. Il n'était pas question qu'ils traitent d'égal à égal avec l'employeur. A moins qu'il n'existât des relations personnelles particulières entre l'employeur et son personnel, par exemple dans les petites entreprises, les travailleurs étaient considérés avant tout comme un moyen de production indispensable intervenant à côté des biens matériels.

L'évolution des relations entre employeurs et travailleurs, où l'on accentuait de plus en plus les oppositions possibles, se dessina tout d'abord, à l'époque préindustrielle, au cours de la décadence du statut professionnel de l'individu, alors que l'employeur et le travailleur formaient une unité naturelle. Dans la mesure où le lien entre l'employeur et le travailleur se relâchait, l'union entre employeurs, d'une part, et surtout entre travailleurs, d'autre part, se fit plus étroite. Bien qu'en principe le statut professionnel ignore toute différence de classe, on vit se créer une séparation entre la classe des employeurs et celle des travailleurs. Dès le milieu du XIX^e siècle, les manifestations de la lutte des classes prirent petit à petit une importance primordiale, et leurs buts, qui à l'origine étaient économiques et sociaux, se combinèrent à des buts politiques.

Aussitôt que l'évolution des rapports entre employeurs et travailleurs se dessina avec quelque netteté, certains se mirent à déployer des efforts en sens opposé pour neutraliser l'opposition, devenue effective, entre employeurs et travailleurs. Une tendance à réagir